

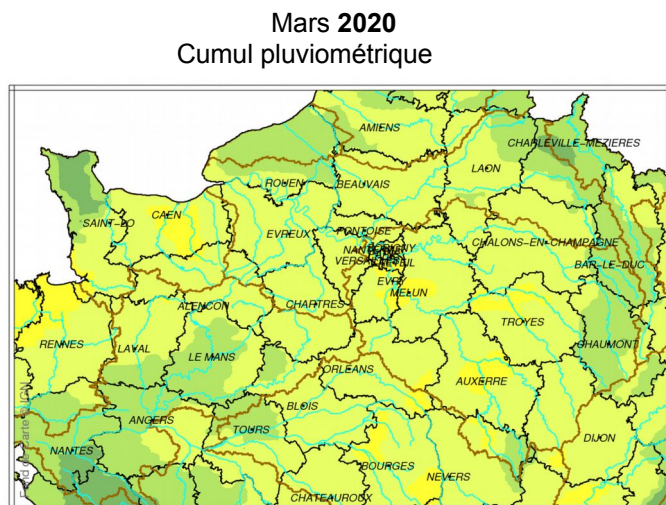
BASSIN SEINE-NORMANDIE :

BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE AU 1^{er} MAI 2020

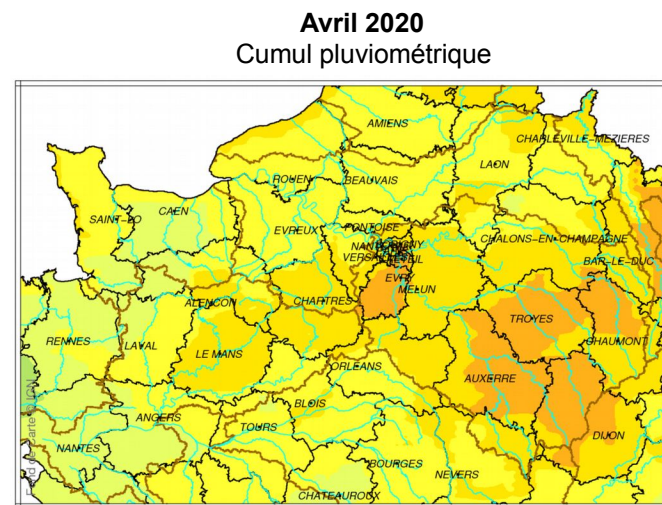
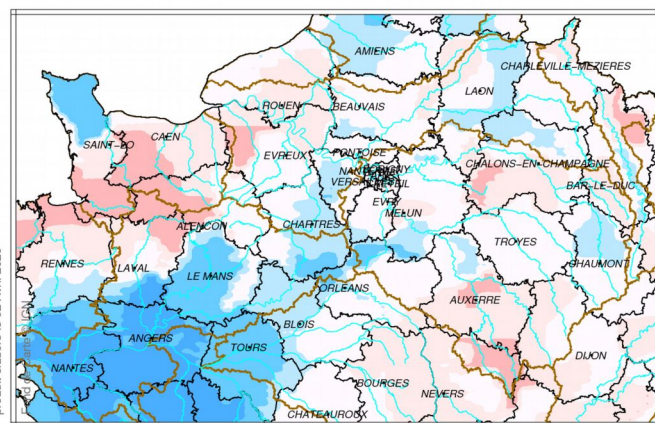
Ce bulletin synthétise les bulletins de situation hydrologique régionaux du bassin. Il est accessible sur le site internet de la [DRIEE](http://driei.eaufrance.fr) ainsi que le bulletin hydrologique régional Ile-de-France et les éventuels bulletins d'étiage et de crue.

1 – PRÉCIPITATIONS (Météo-France)

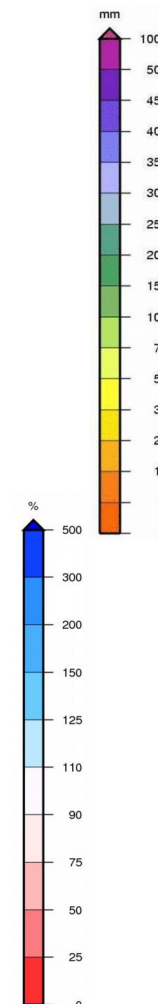
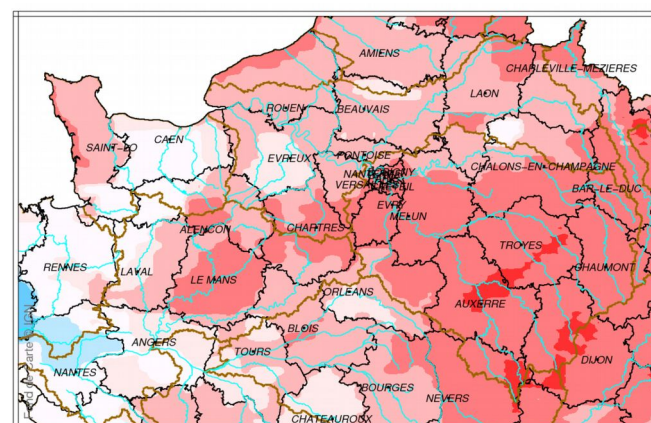
La lame d'eau du mois de mars est proche des moyennes à l'échelle du bassin mais très contrastée entre le début du mois (record de précipitations pour la 1^{ère} décade avec un excédent de 179 %) et la fin du mois (3^{ème} décade quasiment sèche). Puis, sur l'ensemble du mois d'avril, le déficit pluviométrique est de 49 % en moyenne sur le bassin et atteint 70 % en amont de l'Ile-de-France. Ce mois d'avril est également exceptionnellement chaud avec un écart de +3,6°C par rapport aux normales de saison.



Rapport aux normales



Rapport aux normales



Les normales sont calculées sur la période 1981-2010.

Précipitations cumulées depuis le 1^{er} septembre 2019 (Météo France)

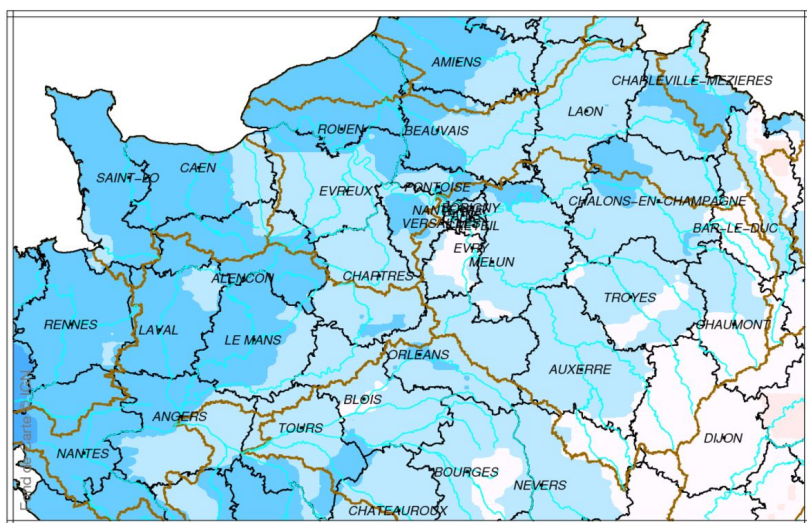
Avec deux saisons, automne 2019 et hiver 2020, excédentaires en eau, respectivement de +30 % et de +36 % et une période mars-avril déficitaire de 24 %, le bassin Seine-Normandie affiche au 30 avril 2020 un excédent de 21 % pour une lame d'eau de 686 mm.

Humidité des sols au 1^{er} mai 2020 (Météo France)

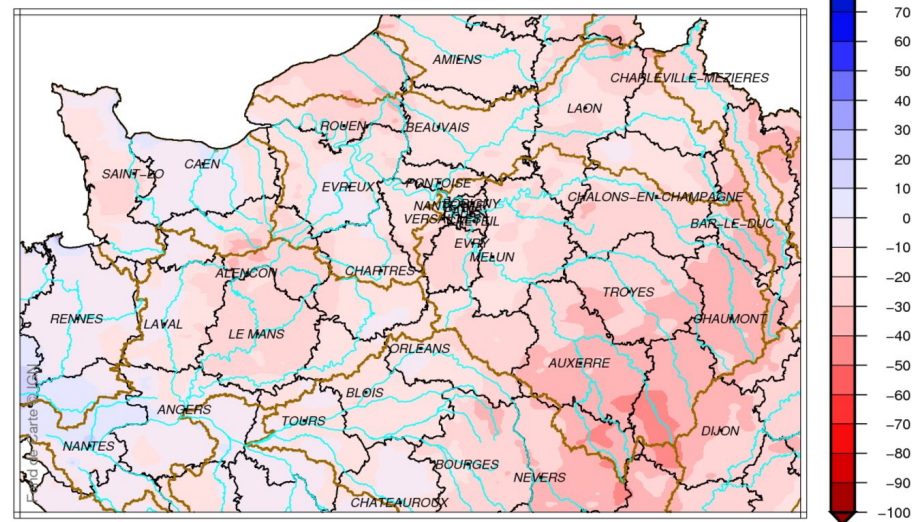
Le temps doux, ensoleillé et sec aggrave la sécheresse des sols jusqu'au 27 avril. Puis le temps devient pluvieux, moins chaud et moins ensoleillé et les indices repartent légèrement à la hausse.

Les indices d'humidité des sols du 1^{er} mai 2020 présentent un déficit sur tout le bassin Seine-Normandie, il est particulièrement important sur l'amont du bassin.

Rapport à la normale des précipitations cumulées
du 1^{er} septembre 2019 au 30 avril 2020



Ecart pondéré à la normale de l'indice d'humidité des sols
au 1^{er} mai 2020

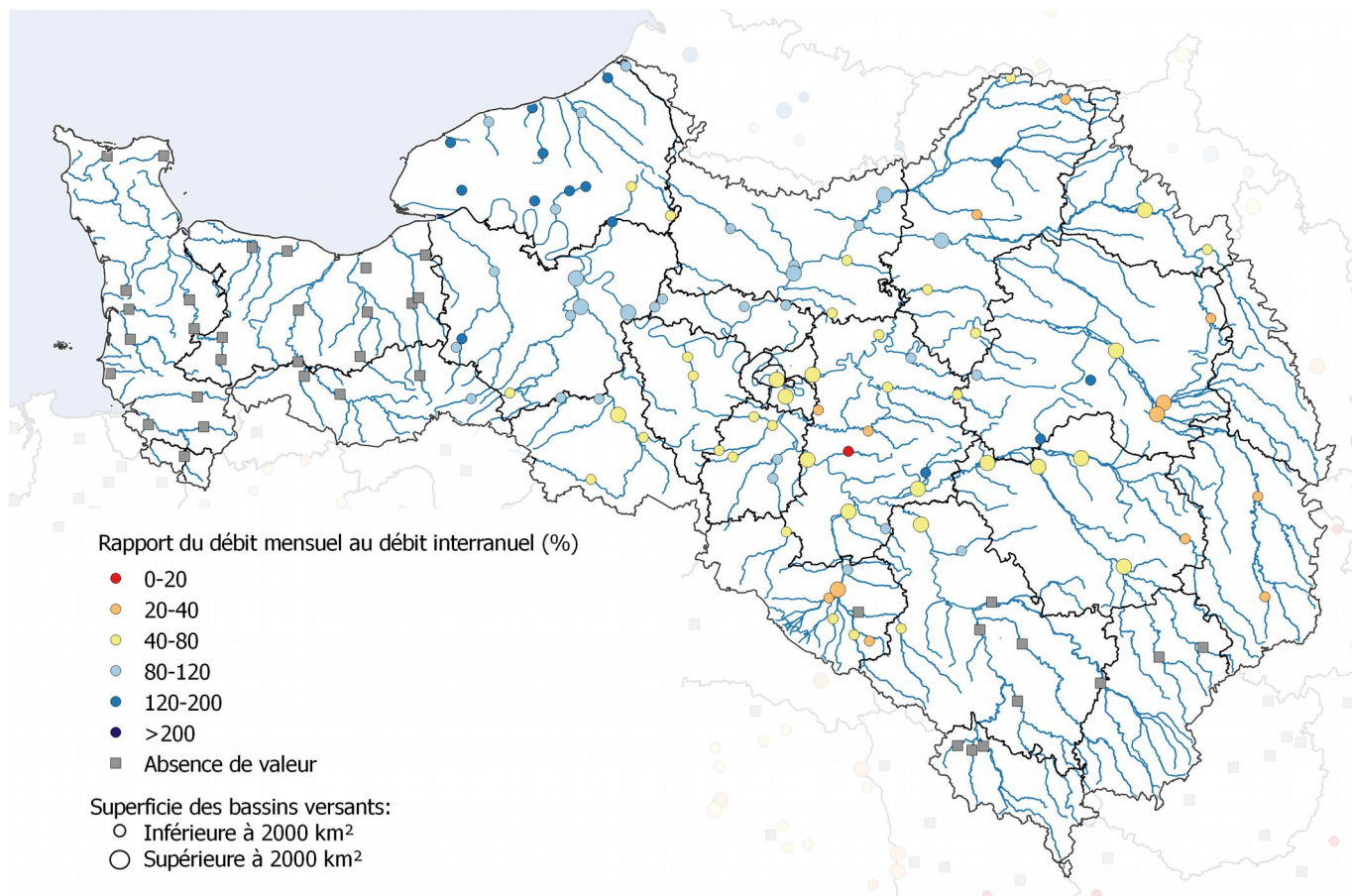


Les normales sont calculées sur la période 1981-2010.

2 – DEBITS DES COURS D'EAU (DREAL)

Hydraulicités : Les débits moyens du mois de mars sont excédentaires sur l'ensemble du bassin en raison des précipitations abondantes du début de mois qui génèrent des crues modérées sur une grande partie du territoire. A partir de la mi-mars et jusqu'à la fin du mois d'avril, les débits sont partout en baisse continue. Les débits moyens du mois d'avril sont dans l'ensemble proches des moyennes ou légèrement supérieurs sur la moitié nord-ouest du bassin et inférieurs aux moyennes sur la moitié sud-est.

Hydraulicités des cours d'eau en avril 2020



Rapport du débit mensuel au débit interannuel (%)

- 0-20
- 20-40
- 40-80
- 80-120
- 120-200
- >200
- Absence de valeur

Superficie des bassins versants:

- Inférieure à 2000 km²
- Supérieure à 2000 km²

Rappel : Hydraulicité : rapport à la normale du débit mensuel. Il caractérise la situation globale du mois en cours par rapport à l'historique connu.

Pour en savoir plus : Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr/>
<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-de-situation-hydrologique-r183.html>
<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-generaux-r2650.html>
<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydroprometrie-et-hydrologie-r275.html>
http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/bulletins/Situation_hydro.htm
<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletin-hydrologique-en-region-a124.html>

En raison de la situation liée à la crise sanitaire, les données des stations de l'ex-Basse Normandie et de la Bourgogne n'ont pu être validées et bancarisées à la date de publication du bulletin.

Grand Est

En région Grand Est, les débits moyens du mois d'avril de même que les débits de base sont inférieurs aux normales. La baisse des débits est particulièrement sensible à l'amont des cours d'eau.

Hauts-de-France

La totalité des cours d'eau présente en ce mois d'avril des débits moyens mensuels en baisse par rapport au mois de mars. Dans l'ensemble, les débits moyens se situent aux alentours des normales mais on constate des baisses de débits importantes sur plusieurs cours d'eau dont certains approchent des seuils de débit décennal sec (l'Oise à Hirson, l'Ailette à Chavignon et l'Automne à Saintines).

Ile-de-France

En avril, le débit moyen mensuel des rivières se situe au-dessous du niveau médian. Les affluents de la Seine en amont de Paris connaissent les baisses de débit les plus sensibles.

Centre

Les débits moyens du mois d'avril sont inférieurs aux normales sur les bassins du Loing, de l'Essonne et de l'Eure amont.

Normandie

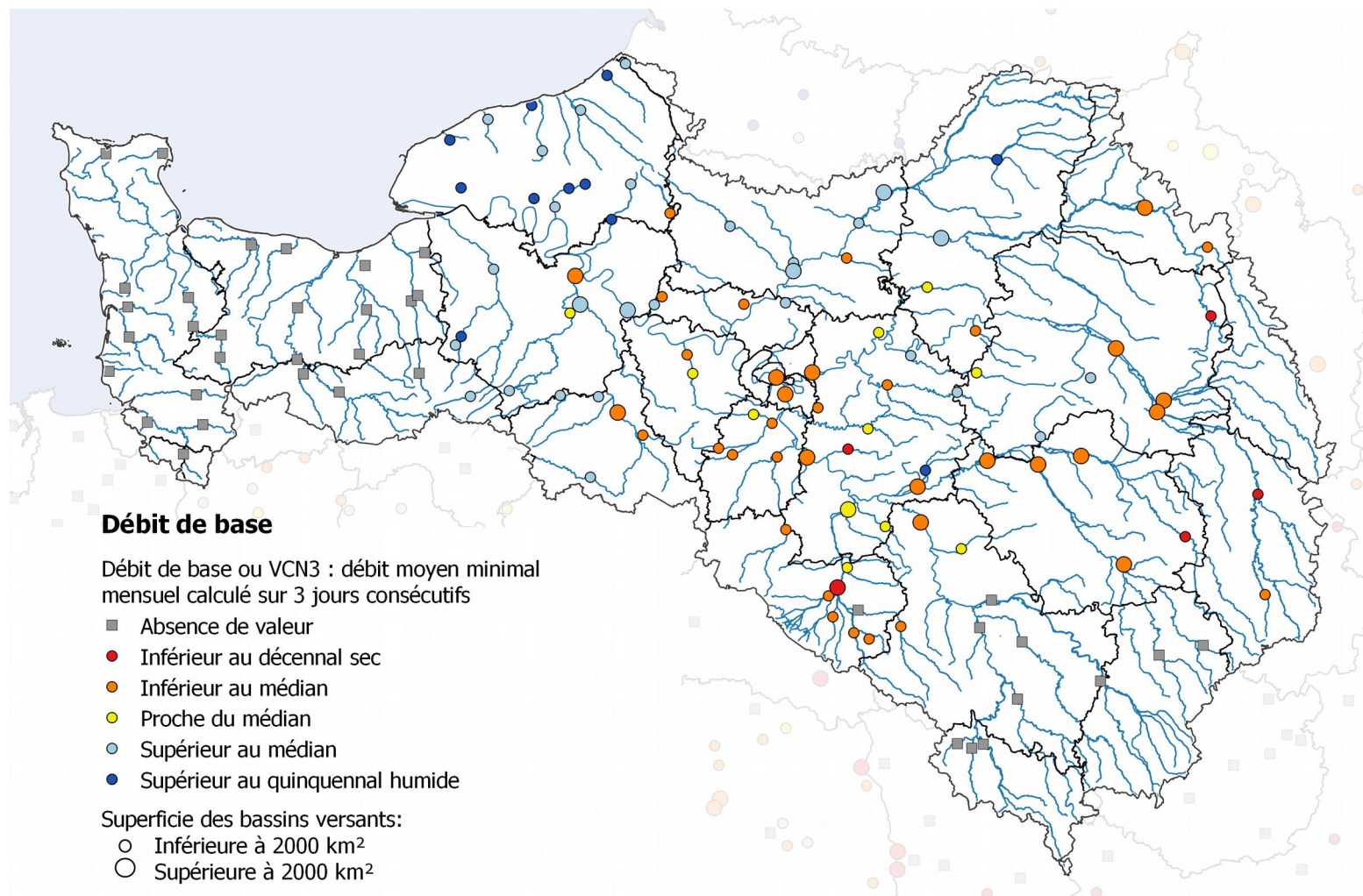
En ex-Haute Normandie, les débits des cours d'eau en avril sont proches ou supérieurs aux valeurs normales.

Bourgogne

Les débits atteignent sur les cours d'eau bourguignons des valeurs remarquablement basses par rapport aux normales d'avril avec des occurrences globalement comprises entre le quinquennal et le décennal sec pour les débits de base.

Débits de base (VCN3) : Le déficit de précipitations qui se prolonge sur plusieurs semaines consécutives entraîne une diminution progressive des débits à partir de la mi-mars. Fin avril, une grande majorité des cours d'eau présente des débits de base inférieurs aux normales. En quelques points, on atteint même des valeurs décennales ou inférieures.

Débits de base des cours d'eau en avril 2020



Rappel : VCN3 ou « débit de base » : débit minimum du mois, calculé sur 3 jours consécutifs. Il permet de caractériser le niveau de l'étiage en cours par rapport à l'historique connu.

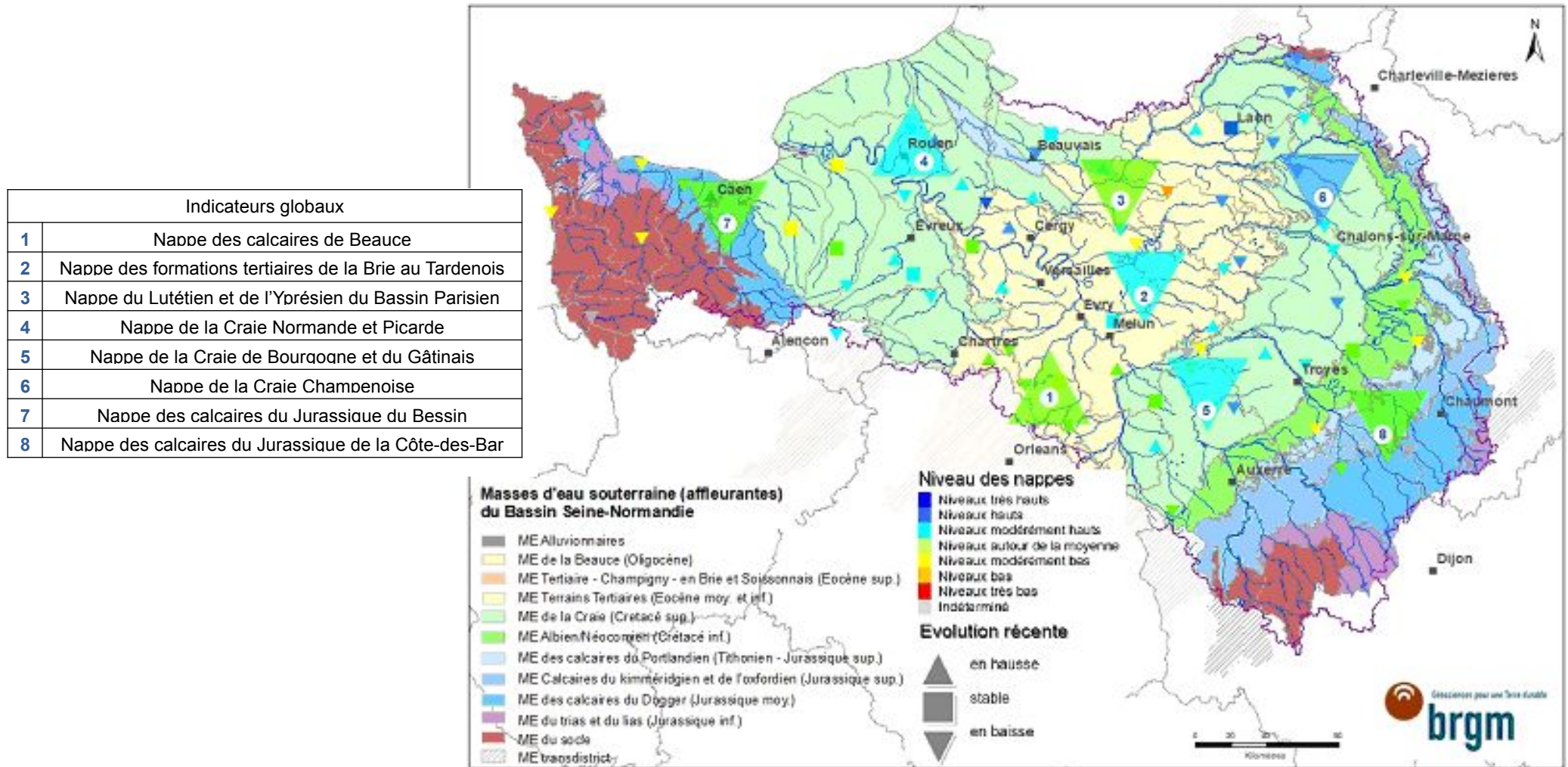
Les équipes d'hydrométrie n'ayant pu se rendre sur le terrain pour effectuer les opérations de jaugeage et de maintenance pendant la période de confinement, les valeurs de débit présentées ici n'ont pas pu être validées par des mesures in situ et pourront faire l'objet de modifications ultérieures.

3 - NAPPES SOUTERRAINES (BRGM)

En avril 2020, les nappes du bassin Seine-Normandie sont dans une période de transition entre la recharge hivernale, ralentie ou stoppée, et la vidange estivale qui se met en place. La plupart des nappes du bassin semble avoir entamé la vidange, avec des niveaux généralement en baisse. La nappe de la craie normande et picarde reste en situation de légère hausse, la vidange estivale n'a pas totalement débuté mais devrait s'activer dans les prochaines semaines. Seule la nappe des calcaires de Beauce (inertielle) est en légère hausse et les niveaux ne semblent pas s'infléchir (hors influence probable des pompages agricoles).

En avril 2020, les niveaux des nappes du bassin sont autour de la moyenne ou modérément hauts. La nappe de la craie champenoise reste dans une situation de niveaux hauts.

Niveau de nappes au 1^{er} mai 2020



4 - GRANDS LACS DE SEINE (EPTB Seine Grands Lacs)

Au 1^{er} avril, les lacs-réservoirs enregistraient un volume de 678 millions de m³ (84 % de la capacité normale), supérieur de 1 million de m³ au volume théorique.

La pluviométrie du mois d'avril est très inférieure aux normales saisonnières sur l'ensemble des bassins avec 40 à 80 % de déficit. Il en résulte un tarissement des rivières avec un débit moyen inférieur aux normales de 40 à 60 %.

Les volumes de prises ont permis de suivre au plus près les objectifs théoriques de remplissage, sauf sur le lac-réservoir Marne qui enregistre un léger retard par rapport aux objectifs.

Au 1^{er} mai, les lacs-réservoirs enregistrent un volume de 718 millions de m³ (89 % de la capacité normale), inférieur de 18 millions de m³ au volume théorique.

Pour en savoir plus :

<http://seinegrandslacs.fr/> et <http://seinegrandslacs.fr/quatre-lacs-reservoirs>

5 – ASSECS (ONDE)

Pas d'observations de l'Observatoire National Des Étiages à cette période.

Pour en savoir plus : <http://onde.eaufrance.fr/>

6 - RESTRICTION DES USAGES (Propluvia)

Au 1^{er} mai, seul le département de l'Oise est concerné par un arrêté de restriction des usages de l'eau. Les bassins de l'Aronde et du Matz sont maintenus en alerte, les niveaux mesurés aux piézomètres de référence de ces bassins étant inférieurs aux seuils d'alerte. Les bassins de la Bresle et de la Nonette-Thève sont concernés par des mesures de vigilance.

Pour en savoir plus :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

Contact BSH :

DRIEE/Délégation de bassin Seine-Normandie
eau-dbsndriee-if.dbsn.driee-if@developpement-durable.gouv.fr

